

# La Crémaillère Immobilier

- Monsieur David Gonzalez, agent immobilier, gérant de la S.A.R.L. La Crémaillère Immobilier au Capital de 7622 €.
- RCS Versailles 451 830 327, dont le siège social est aux 10 place, des halles 78730 Rochefort en Yvelines, Titulaire de la carte professionnelle n° 2459, délivrée par la préfecture de Versailles le 11/07/2012.
- Garanties par la caisse de garantie de l'immobilier FNAIM, 89, Rue de la Béotie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 €.
- Titulaire du compte séquestre n° 04616000059 ouvert auprès de la Banque Populaire Rives de Paris agence de DOURDAN.

*Honoraires de Transaction*

*A la charge de l'acquéreur*

**% Applicable sur le Prix Net  
Vendeur**

**5 %**

**T.V.A 20 % Incluse**

## Ces prix comprennent

Rencontre et visite avec le vendeur  
Rédaction du mandat  
Enregistrement du mandat et du DPE  
Saisie informatique des éléments  
Constitution du dossier de vente  
Coordination des diagnostics, mesures, etc.  
Rédaction argumentaire commercial  
Rédaction des textes publicitaires  
Plan de communication et publicitaire  
Diffusion Internet multi sites  
Inscription au Fichier National FNAIM  
Présentation prioritaire aux acquéreurs inscrits  
Affichage en vitrine  
Réception des acquéreurs  
Validation du projet des acquéreurs  
Approche financière  
Organisation des visites  
Visite accompagnée, expliquée, argumentée  
Analyse des visites  
Compte rendu de visite au vendeur  
Réception de la proposition d'acquérir  
Rédaction de l'acte sous seing privé

Rédaction des conditions particulières et suspensives  
Lecture, explication des termes de l'acte  
Réception et gestion des fonds  
Encaissement des fonds sur le compte  
Saisie informatique des éléments séquestre  
Notification de l'acte à l'acquéreur  
Purge de la loi SRU  
Transfert du dossier vers le notaire rédacteur  
Rédaction des textes publicitaires  
Accompagnement de l'acquéreur dans son financement  
Levée des dates de dépôt de demande de prêts, et d'obtention de prêt  
Levée des autres conditions suspensives : urbanisme, hypothèque, préemption, etc.  
Information aux parties  
Organisation de la signature de l'acte authentique  
Déblocage des fonds  
Visite de conformité du bien et relevé des compteurs.  
Accompagnement à la signature définitive